

VILLENEUVE D'ASCQ



Sylvain Estager

Adjoint au maire

Délégué aux finances et à la commande publique

Villeneuve d'Ascq, le 13 avril 2018

Monsieur le Maire,

La Voix du Nord, dans son édition de Marcq-en-Baroeul du 11 avril 2018, rapporte certains échanges de votre dernière séance de Conseil municipal dans lesquels vous citez la Ville de Villeneuve d'Ascq et son Maire, et les propos qu'il aurait tenus.

Comme votre Conseiller municipal délégué, Arnaud Poutrain, le dit fort bien en citant Victor Hugo « **De l'ignorance, naît l'inconscience** ». Ces mots m'apparaissent s'appliquer parfaitement aux gesticulations verbales rapportées par la presse.

En réalité, **c'est M. Christophe Bonnart, élu VAT/LR**, qui s'est référé aux dépenses de personnel de La Madeleine, lors de notre Conseil municipal du 29 mars, posant indirectement une question en disant « je ne crois pas qu'à La Madeleine, ils soient sous-administrés ou offrant peu de service rendu à la population ».

À la suite de quoi, j'ai diffusé une diapositive comparant l'évolution des dépenses de personnels **de différentes villes au sein de la MEL**. Il apparaît très clairement, que la ville **ayant le plus maîtrisé ses dépenses de personnel entre 2007 et 2016 est la ville de Villeneuve d'Ascq** et dans cette diapositive, **celle qui s'est le plus « lâchée » est La Madeleine avec une évolution de + 27,2% de 2007 à 2016**.

Ces données sont issues des comptes individuels des communes, disponibles sur le site impots.gouv.fr.

Nos dépenses de personnels exprimées en euros par habitant sont bien sûr, plus élevées que les vôtres, eu égard à l'importance du service rendu à notre population, lui aussi plus élevé que le vôtre.

À aucun moment, cet échange n'a été fait par M. Caudron, Maire de Villeneuve d'Ascq.

Je vous confirme aujourd'hui mes propos. La part des charges de personnel dans les charges globales de fonctionnement ne sont comparables qu'à offre de service public équivalente, **ce n'est absolument pas le cas entre nos deux villes** et je ne suis pas à l'origine de cette volonté de comparaison.

Ces précisions étant apportées, vous citez le Général de Gaulle de manière **particulièrement inappropriée**. Il convient de vous rappeler l'intégralité de son propos « La vieillesse est un naufrage. Pour que rien ne nous fût épargné, la vieillesse du Maréchal Pétain allait s'identifier avec le naufrage de la France ».

Vos références historiques ne sont pas les miennes et sans doute avez-vous oublié ou méconnaissiez-vous à qui le Général de Gaulle, ce Grand Homme, se référait...

Enfin, nos documents budgétaires publiés sur notre site Internet montrent une situation financière de Villeneuve d'Ascq tout à fait saine et bien loin du « naufrage » ou du « radeau de la Méduse » que vous évoquez.

Si un débat budgétaire peut être passionné, vos propos ont franchi le cap du lyrisme pour atteindre **celui de l'injure envers notre Maire et notre Ville**.

Je vous demande donc, Monsieur le Maire, de retirer vos métaphores inacceptables, sous forme d'excuses.

À défaut, considérant que ces allégations portent atteinte à son honneur, Monsieur le Maire de Villeneuve d'Ascq se réserve le droit de porter plainte pour injure et diffamation.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Maire**, l'expression de mes salutations républicaines.


Sylvain Estager

Monsieur Sébastien Leprêtre

Monsieur le Maire

Hôtel de Ville - BP 218

59562 La Madeleine cedex.